

20 rue Georges Guynemer
97438 Sainte Marie
☎ : 02.62.28.23.30
📠 : 02.62.28.80.64

Réunion du comité du 10 décembre 2013 à 18h30

PROCES VERBAL

Présents : Joan Ferrere, Raphaël Lacmant, Isabelle Panis, Lilian Ah-Von, Florence Peiffer, Magali Clain, Léa Toffolini, Emmeline Fontaine .

Le dix décembre 2013, à dix-huit heures trente les membres du Conseil d'Administration du Club Hippique de Bourbon se sont réunis au siège sur convocation par mail

Un feuillet d'émargement, annexé au procès-verbal, a été établi et dûment signé par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Cette séance est présidée par Mme Joan Ferrère en qualité de présidente de l'association, assistée par Madame Isabelle Panis, en qualité de secrétaire adjointe de l'association.

L'ordre du jour est rappelé par le président de séance, et les sujets traités dans cet ordre

- **1- Départs et arrivées de chevaux**

Les chevaux de Mme Ferrère seront absents durant 1 mois. Mr Judex THERMEA demande 2 boxes du 12 au 23 . Une proposition de 168€ lui a été faite

- **2- CRE**

L'AGO du CRE a eu lieu le lundi 9 décembre 2013. Mmes Ferrère, Toffolini, Peiffer et Mr Lacmant représentaient notre club. Les bilans moraux et financiers du CRE ont été votés et acceptés.

Le CRE nous a fait reversion des 150€ (parking + manutention pour le déballage du container)

Nous leur avons fait la facturation de 500€ (250€ +250€) pour les concours.

Lors de l' AG du CRE la rencontre avec d'autres clubs a fait ressortir la possibilité de demander à la mairie une aide pour la réfection de la grande carrière des chevaux, au moins concernant une mise à disposition de matériaux et/ou d'outils, aide qu'il sera peut-être possible de coupler avec un partenariat (événements, journées découvertes etc....)

- **3- Travaux concernant la pompe**

Le devis contradictoire de Domeaux pour les travaux sur la pompe s'avère plus intéressant : même pris qu'hydrotech mais avec des prestations supplémentaires : une poire de niveau et le cablage. (impossibilité ensuite de griller une pompe)

Le devis définitif montage/démontage/techniciens se monte à 3500,50€

Le devis est validé à l'unanimité des présents

- **4- Personnel**

Mr Lacmant aidé bénévolement de Mme Grazzini ont finalisé le planning des palefreniers jusqu'en juin 2014.

Jean-Luc offre ses deux demi journées de repos durant lesquelles il a travaillé au club

Compte tenu de l'investissement important du personnel en général et lors des 3 derniers concours en particulier, une prime de Noël de 180€ individuelle est votée à l'unanimité pour tout le personnel (secrétaire moniteurs et palefrenier). Elle sera versée avec le salaire de Décembre, et accompagnée d'un courrier de remerciement et d'une convocation à une réunion du personnel qui se tiendra le vendredi 24 janvier 2014 à 20h30. Florence Peiffer s'occupe de ce courrier.

Par ailleurs cette prime devrait entrer dans le cadre des primes au titre de bonus COSPAR.

- **5- Concours**

Trois concours se sont déroulés au CHB aux mois de novembre et décembre :

Le 24/11/2013 : concours de dressage avec des intervenants prestigieux de métropole : Julien Lelong, cavalier national et juge international), Bertrand Hardy, juge international, et Muriel Léonardi, entraîneuse de l'équipe de France Junior.

Ce concours a été apprécié de tous, et nous avons été félicités pour notre organisation et la bonne ambiance générale.

Le 01/12/2013 : concours amateur : Compte tenues des conditions climatiques catastrophiques et des risques importants liés à l'impraticabilité de la carrière , ce concours a dû être annulé le matin même de l'épreuve. Un courrier a été fait à la FFE afin de demander le remboursement des engagements des cavaliers. Le CHB a offert le prix de la location des boxes à tous les cavaliers de l'extérieur qui se sont déplacés pour rien.

Le 08/12/2013 : concours clubs : 145 partants (le plus gros concours de l'année), et une très belle journée ensoleillée et animée, de 7h30 (reconnaissance du 1^{er} parcours) à 19h45.

Ce concours a été largement apprécié par tous.

- **6- Bail des écuries de Gillot**

Mr Ah-Von s'occupe de la rédaction du nouveau bail avec le restaurant les écuries de Gillot.

Il s'avère nécessaire de faire intervenir un expert (géomètre ou architecte) afin de procéder à un descriptif exact des locaux ainsi qu'à des travaux de remise aux normes du bâtiment avant tout.

Mme Ferrère, Mrs Ah-Von et Lacmant sont en charge de ce dossier

- **7- Achat des poneys**

Lors de son séjour en métropole, Didier Bichon a retenu 3 juments très intéressantes de bientôt 4 et 5 ans, qui travaillent déjà en centre équestre, pour un montant de 9000€ .

Le montant du transport s'élèverait à 13500€, il y aurait peu de taxes (juments), nous demandons une cotation aux douanes .

La décision doit être prise avant fin décembre, pour un transport qui aurait lieu à partir du 1^{er} mars compte tenu de la trêve aérienne et des grosses chaleurs.

Nous demanderons à Simon Guehin de choisir un vétérinaire de la région parisienne pour les tests (en y incluant métrite et gourme).

Le vote concernant le paiement d'un acompte de 5000€ au titre de réservation des poneys est adopté à l'unanimité des présents.

- **8- Fête de Noël du 15 décembre 2013**

Les 3 moniteurs de poneys ont choisi de faire leur demi journée de fête de Noël le 15 décembre 2013 de 8h30 à midi. Les inscriptions sont faites (limitées à 28 enfants par piquet poney, pour des raisons évidentes de disponibilité des montures).

Cette année nous avons décidé de ne pas faire payer cette fête de Noël, mais de l'offrir à nos jeunes cavaliers .

Chaque moniteur a prévu des jeux et activités, le CHB offrira cette matinée de jeux équestres , ainsi que les boissons, des confiseries et des petits cadeaux aux enfants, les parents participeront sous forme de gâteaux, crêpes, et aide.

Le budget alloué à cette matinée est de 350€ environ (boissons/confiseries/cadeaux)

Mmes Clain, Peiffer et Panis se chargent des achats divers , de l'organisation du goûter et d'aider les moniteurs

- **9- Prochaine AGO**

La date de la prochaine AGO du CHB sera fixée en février.

- **10- Divers**

En janvier nous prendrons rendez-vous avec un responsable de la base aérienne et/ou de la nouvelle société aéroportuaire afin de voir les possibilités de récupérer le grand pré qui jouxte le CHB

Nous verrons aussi avec Mr Moussa du CHB ce qu'il en est des rumeurs récurrentes de risques de préemption du terrain que nous occupons.

En l'absence de Mmes Ferrère et Toffolini et de Mr Bru fin décembre et début janvier , les responsabilités quotidiennes seront occupées par Mmes Clain, Peiffer, et Panis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30

A _____, le _____

Le Président de séance
Nom, Prénom, Signature

Le secrétaire de séance
Nom, Prénom, Signature